

# Calais, Briançon : l'Église monte au créneau pour défendre les migrants

Analyse Alors qu'à Calais, trois personnes, dont un jésuite, mènent une grève de la faim dans une église en soutien aux exilés, à Briançon, une autre église a accueilli des migrants sans toit. Des gestes de solidarité qui illustrent le souci de l'Église de relancer le dialogue entre les autorités et le monde associatif.

Nathalie Birchem, Mathieu Lasserre et Malo Tresca, le 26/10/2021 à 18:07 Modifié le 26/10/2021 à 18:08

Le père Philippe Demeestère, Anaïs Vogel et Ludovic Holbein en grève de la faim depuis le 11 octobre dans l'église Saint-Pierre à Calais.

ARIANE DELEPIERRE/VOIX DU NORD/MAXPPP

Fatigués mais déterminés, ils viennent d'entamer leur troisième semaine de grève de la faim dans l'église Saint-Pierre de Calais (Pas-de-Calais). Depuis le 11 octobre, le père Philippe Demeestère, jésuite et aumônier du Secours catholique, et deux militants associatifs, Anaïs Vogel et Ludovic Holbein, ont cessé de s'alimenter.

→ EXPLICATION. Un prêtre en grève de la faim à Calais, quelle est la position de l'Église catholique ?

Ils ne réclament pas l'ouverture des frontières. Ni la régularisation de tous les exilés. Mais « juste que l'État respecte la loi », résume Anaïs Vogel, en cessant les évacuations et les confiscations de biens des migrants pendant la trêve hivernale, et l'ouverture d'un dialogue avec les associations sur les distributions d'eau et de nourriture.

À l'autre bout de la France, ce sont d'autres lits de fortune qui ont massivement investi, dans la nuit du lundi 25 octobre, la paroisse Sainte-Catherine, dans le centre-ville de Briançon (Hautes-Alpes). Près de 200 migrants y ont été hébergés d'urgence, avec le soutien de Mgr Xavier Malle, évêque de Gap et d'Embrun. La veille, faute de places suffisantes aux Terrasses solidaires, lieu d'accueil citoyen submergé par les arrivées, ils s'étaient installés dans la gare. Simultanément menées dans deux églises, ces deux actions « coup de poing » interpellent : comment en arrive-t-on à ces situations, où l'Église en vient à ouvrir sa porte aux exilés que l'État n'accueille pas ?

Ce soutien survient d'abord dans un contexte où, sur place, les associations ont le sentiment que la situation ne cesse de se dégrader. À Briançon, « il y avait eu moins d'arrivées en 2019 et 2020 mais, là depuis quelques mois, c'est pire que jamais », confirme Michel Rousseau, un des responsables de Tous Migrants. Après avoir fermé le Refuge solidaire, premier lieu d'accueil citoyen, dont la jauge de 35 personnes était quotidiennement dépassée, les associations ont ouvert fin août, grâce à des financements citoyens, les Terrasses solidaires, pouvant héberger 81 personnes maximum. Mais les arrivées sont toujours plus nombreuses et les départs désormais freinés par l'obligation d'obtenir un passe sanitaire.

À Calais, depuis le démantèlement de la Jungle, qui comptait près de 8 000 personnes en 2016, les migrants sont certes moins nombreux, puisqu'ils seraient de l'ordre de 1 500 actuellement selon les associations. Mais à quel prix ? Pour éviter toute reconstitution de campement, les évacuations sont

devenues quasi quotidiennes, et à chaque fois, tentes, couvertures et objets personnels sont emmenés dans des bennes, où peu de biens en bon état sont récupérés. Et, depuis que l'État a été contraint par la justice à fournir repas, eau, et douches, ceux-ci sont assurés quotidiennement, mais en nombre insuffisant selon les associations, interdites de distributions dans quasiment toute la ville.

Or, face à cette dégradation, les acteurs associatifs ont l'impression d'avoir épuisé toute la panoplie du dialogue. « Chaque jour, explique Michel Rousseau de Tous Migrants à Briançon, nous informons la préfecture de la fréquentation de notre lieu d'accueil et nous lui demandons en vain d'ouvrir des places d'hébergement, comme c'est le rôle de l'État. » « Depuis un an et demi que je suis à Calais, ajoute Juliette Delaplace, chargée de mission du Secours catholique, nous avons envoyé des courriers quasiment tous les mois, sommes allés à des réunions, avons manifesté, attaqué en justice les arrêtés anti-distribution. Et le défenseur des droits, la Commission nationale consultative des droits de l'homme ainsi que l'ONU se sont prononcés. Mais ça ne change rien. »

Très engagé dans son diocèse auprès des migrants, Mgr Olivier Leborgne, évêque d'Arras, avait apporté, dès la mi-octobre, son soutien à la grève de la faim lancée à Calais. « À titre personnel, je trouve que les revendications sont extrêmement légitimes. C'est évidemment le rôle de l'Église d'être attentive aux plus fragiles, explique-t-il. Devant les mesures dilatoires, il faut que l'on prenne la parole quand la dignité des personnes est mise à mal, quoiqu'il en coûte. L'Église le fait d'autant plus que la situation n'avance pas. »

« L'Église a une mission prophétique qu'elle essaie de tenir au risque de l'incompréhension », renchérit Mgr Leborgne. Loin d'être partagées par tous les catholiques, ces prises de position cristallisent des tensions. À Calais, les responsables de Saint-Pierre ont reçu un certain nombre d'insultes, les taxant de « traîtres », de « collabos de l'invasion » ou de « vendus ».

« Notre action n'est pas partisane. Nous ne voulons pas nous situer politiquement, ou exiger telle ou telle politique migratoire, abonde de son côté le père Louis-Emmanuel Meyer, vicaire de l'Église Saint-Pierre à Calais. La seule chose que nous voulons, c'est aider les gens car nous sentons une défaillance de l'État... Sans prendre le rôle des associations, on peut apporter en revanche un soutien logistique au Secours catholique. »

Pour l'Église, l'accueil des migrants est un impératif moral

À Briançon, où des bus ont été affrétés le 26 octobre par la préfecture pour emmener les réfugiés de Sainte-Catherine vers d'autres grandes villes, l'Église espère, comme les milieux associatifs, que les Terrasses solidaires pourront rouvrir le plus vite possible. L'hébergement dans l'église n'a pas vocation à durer, « et Briançon n'est qu'un lieu de passage », explique Mgr Xavier Malle, qui concède avoir contribué à jouer un rôle « de facilitateur, de médiateur » dans cette dernière crise, entre les autorités et les associations.

« Depuis mon arrivée il y a quatre ans et demi ici, ma mission est d'essayer de faire en sorte que les gens se parlent », poursuit-il. « Inspiré » par l'encyclique Fratelli Tutti du pape François et par la lecture de l'Évangile de Saint Matthieu, il reconnaît que « sur le plan politique, l'accueil migratoire n'est pas la première mission de l'Église. Sur le plan humanitaire, en revanche, il n'y a pas de questions à se poser... ».

-----  
La question migratoire présente dans le magistère de l'Église depuis plus d'un siècle  
La Journée mondiale du migrant et du réfugié a été instituée dès 1914 par Benoît XV.

En 1952, Pie XII publie la consultation apostolique *Exsul familia nazarethana*, premier document de la pastorale migratoire de l'Église catholique.

L'article 2241 du catéchisme de l'Église précise que « les nations mieux pourvues sont tenues d'accueillir autant que faire se peut l'étranger en quête de sécurité et des ressources vitales qu'il ne peut trouver dans son pays d'origine ».

En 2016, dans l'encyclique *Fratelli tutti*, le pape François réaffirme la nécessité d'« accueillir, protéger, promouvoir et intégrer » les femmes et hommes en quête d'un avenir en dehors de leur pays d'origine.